



# LE NOUVEL ESPRIT PUBLIC

*Philippe Meyer*

ISSN 2608-984X

COMPTE-RENDU ANALYTIQUE DE L'ÉPISODE N°453 (3 MAI 2026)

CANDIDATS À LA PRÉSIDENTIELLE FRANÇAISE ET SORT DU LIBAN

# PRÉSIDENTIELLES : À QUOI BON TANT DE CANDIDATS ?

## Introduction

---

### Philippe Meyer :

À un peu plus d'un an de l'élection présidentielle, chaque camp cherche à désigner son champion et chaque champion essaie de convaincre son camp qu'il en est le candidat naturel. Si la question ne se pose ni au Rassemblement national, où les figures incontestées de Marine Le Pen ou Jordan Bardella s'imposent, ni à La France insoumise rangée derrière son leader Jean-Luc Mélenchon, elle vire au casse-tête, au bloc central macroniste comme à droite et chez la gauche non mélenchoniste. L'organisation d'une éventuelle primaire fait donc débat. À défaut de s'entendre, l'obtention des 500 signatures nécessaires au dépôt d'une candidature pourrait alors faire office de couperet.

Ils étaient dix en 2012, onze en 2017 et douze en 2022. En 2027, le nombre de candidats pourrait dépasser les seize prétendants de 2002. Les nuances sont nombreuses : il y a les déclarés, les probables, les « *je n'exclus rien* », les « *je me sens prêt* », les « *je serai candidat, mais seulement dans le cadre d'une primaire* », les improbables... Une vingtaine de candidats sont identifiables : dix déclarés, six probables et neuf potentiels. On les retrouve aussi bien à gauche (11) qu'au centre (3), à droite (5) et à l'extrême droite (6)...

La concurrence ne se joue plus seulement entre partis, mais en leur sein. Ainsi entre Jérôme Guedj, Boris Vallaud, Olivier Faure et François Hollande au Parti Socialiste, entre Gabriel Attal, Édouard Philippe et Gérald Darmanin pour le bloc

central, ou entre Bruno Retailleau, Xavier Bertrand, David Lisnard et Michel Barnier chez Les Républicains, etc. Cette floraison est d'autant plus turbulente que 2027 marque une rupture institutionnelle : pour la première fois depuis 1995, le président sortant ne peut se représenter, puisqu'Emmanuel Macron ne peut briguer un troisième mandat d'affilée. De quoi aiguïser les appétits de son camp. À gauche, le spectre de 2002 (lorsque huit candidats de gauche ont abouti à l'élimination surprise de Lionel Jospin au premier tour) est dans toutes les têtes. Même peur à droite. C'est pourquoi, 90 parlementaires et ministres de la droite et du centre ont signé un appel à trouver un candidat unique pour 2027, le 29 mars. Face à l'incapacité des partis à faire le tri, les primaires permettent de clarifier les lignes et de désigner des candidats uniques dans des configurations très concurrentielles. Si elles ont pour effet de structurer et réduire les candidatures, nombreux sont ceux à refuser l'exercice : Raphaël Glucksmann et Jean-Luc Mélenchon, les mieux placés à gauche s'y opposent catégoriquement. La dispersion des candidatures favorisera une qualification au second tour avec un seuil plus bas.

## Kontildondit

---

### **Marc-Olivier Padis :**

On peut déjà compter une vingtaine de candidats, en se limitant à ceux qui sont à peu près sérieux. Plusieurs raisons expliquent cette multiplication. D'abord, c'est la saison : à un an de l'élection, c'est le moment de se lancer, de faire un tour de piste pour tester sa situation. On aura une première décantation en septembre, puis une seconde en janvier, et les choses deviendront plus lisibles.

Deuxième raison, l'affaiblissement des partis politiques, qui n'est plus à démontrer. Leur rôle traditionnel de sélection des candidats fonctionne beaucoup moins bien, d'autant qu'il est désormais concevable de mener et même de gagner une campagne en dehors d'eux, comme l'a montré Emmanuel Macron, même si cela reste difficile. On a donc à la fois des partis qui veulent leur candidat — le RN, le Parti communiste, Reconquête — et des candidats sans parti qui profitent du vide laissé par cette faiblesse.

Troisième raison, l'absence de procédure incontestable de désignation. Les Républicains ont consulté leurs adhérents pour désigner Bruno Retailleau, mais il n'existe pas de règle stable d'un parti à l'autre. La primaire, défendue en son temps par Terra Nova, ne règle pas tout : elle a fonctionné en 2012 pour François Hollande, mais ce n'est pas nécessairement la solution aujourd'hui. Le point décisif, c'est que les participants doivent s'engager à soutenir pleinement le vainqueur, pas seulement à accepter le résultat, mais à se ranger derrière lui. Or ce n'est pas crédible dans des configurations trop larges : on n'imagine pas Jean-Luc Mélenchon et Raphaël Glucksmann dans une même primaire, ni Mélenchon se rallier à la ligne de Glucksmann, ou l'inverse. De même à droite, une primaire allant de Gabriel Attal à Sarah Knafo n'aurait guère de sens si chacun refuse la ligne de l'autre. Une primaire ne peut fonctionner qu'au sein d'une même famille

politique, elle ne peut pas en définir le périmètre.

Quatrième raison, la configuration de l'élection elle-même, qui stimule les ambitions. Avec un RN autour de 33 % au premier tour selon les sondages, la seconde place pourrait se jouer entre plusieurs candidats situés entre 15 et 20 %. Dans cette zone, un écart minime suffit pour se qualifier, et beaucoup parient ensuite sur un second tour de rejet du RN, comme cela a profité à Emmanuel Macron. Dans ces conditions, ce sont probablement les sondages qui feront le tri, faute de mieux. Il existe néanmoins des mécanismes de régulation. D'abord les parrainages : entre 40.000 et 45.000 élus peuvent parrainer, et il en faut 500, soit environ 1 %. Un candidat incapable de réunir ce seuil n'est pas en situation de faire campagne. Les exemples de François Asselineau ou Nicolas Dupont-Aignan montrent que ce n'est pas un obstacle insurmontable ; en faire un élément central relève en grande partie de la fiction.

Ensuite, le financement : une campagne coûte en moyenne entre 7 et 9 millions d'euros, et même les plus modestes entre 1 et 5 millions. Les remboursements sont limités : en dessous de 5 %, ils sont forfaitaires, autour de 800.000 euros ; au-delà, ils peuvent atteindre 47,5 % des dépenses dans la limite de 16,8 millions. Cela impose des contraintes réelles et dissuade les candidatures sans soutien solide.

Enfin, la question de fond reste celle de la majorité parlementaire. On élit un président, mais pour gouverner avec quelle majorité ? Aujourd'hui, il n'y en a pas. Une dissolution après la présidentielle est probable, mais rien ne garantit un effet de majorité automatique. On pourrait aboutir à une Assemblée divisée, difficilement gouvernable, sauf à annoncer en amont un véritable contrat de coalition.

### **Lucile Schmid :**

Marc-Olivier a très bien exposé les enjeux, mais il faut rappeler un point essentiel : la grande crainte autour de cette présidentielle, c'est la bascule vers l'extrême

droite. Dans ce contexte, le nombre de candidats apparaît à beaucoup — dans la société civile, chez les électeurs, y compris ceux qui s’abstiennent — comme totalement déraisonnable. Cela révèle un malaise démocratique profond, un fossé croissant entre ceux qui font de la politique et ceux qui vont voter. On a le sentiment d’un microcosme où, moins on est nombreux, plus on est candidat, face à des électeurs qui se demandent ce que peut encore être un vote utile lorsqu’il s’agit de faire barrage au Rassemblement national.

Et il faut aussi rappeler que, pour 35 à 40 % des Français selon les sondages, cette élection de bascule est un moment d’espoir : beaucoup souhaitent aujourd’hui voir le Rassemblement national accéder au pouvoir. On est donc dans un moment d’une gravité particulière, dont les racines sont anciennes. L’élection de 2002, avec l’élimination de Lionel Jospin, reste un traumatisme profond à gauche. On se demande si ce traumatisme va aujourd’hui se cristalliser avec l’élection de Marine Le Pen ou, plus probablement, de Jordan Bardella, compte tenu du procès de Marine Le Pen dont l’issue sera connue à l’été. Dans ce contexte, le caractère déraisonnable des candidatures interroge : quand on dit qu’il est normal de faire un tour de piste, beaucoup : « *non, pas face à ce qui nous menace* ».

Deuxième point, l’élection d’Emmanuel Macron en 2017 a été à la fois un espoir et le symptôme d’une décomposition du système politique français : affaiblissement des partis, brouillage des repères entre droite et gauche, incapacité à produire des projets structurants. En prétendant dépasser ces clivages, il a rassemblé une majorité, mais il a aussi mis en lumière cette fragilité. Et, au fil de ses deux mandats, cette décomposition s’est plutôt accélérée, nourrissant une difficulté croissante à savoir en qui avoir confiance.

Ceux qui promettaient de contenir le Rassemblement national, c’était notamment Emmanuel Macron. Or, ce qui s’est produit, c’est au contraire son renforcement, même si cela relève d’une responsabilité collective. Et la question centrale reste celle de l’après : les élections législatives, le rôle de l’Assemblée nationale. On

aurait pu penser que l'affaiblissement de la figure présidentielle conduirait vers un régime plus parlementaire ; en réalité, on constate à la fois un affaiblissement de la présidence et une dégradation de la perspective parlementaire. Le spectacle de l'Assemblée nationale est aujourd'hui navrant ; certes, il reste le Sénat, mais c'est une chambre ultra conservatrice, et la considérer comme un espoir est très décourageant.

Dès lors, comment répondre à ce sentiment de décomposition qui touche l'ensemble de la classe politique ? C'est à la fois le carburant du populisme et une invitation à réfléchir à un scénario parlementaire crédible, à un projet collectif. Ceux qui font aujourd'hui un tour de piste pourraient-ils être de bons ministres ? Rien ne permet de l'affirmer. Il faudrait au moins qu'ils disent clairement qu'ils s'inscrivent dans une perspective collective.

### **David Djaïz :**

Il y a la saison des champignons et la saison des candidatures à l'élection présidentielle : ce n'est pas exactement au même moment, mais cela prolifère de la même manière. J'y vois un sous-produit presque folklorique, assez anecdotique, d'une lente décomposition politique française qu'il faut replacer dans une perspective historique. L'élection présidentielle au suffrage universel direct, instaurée en 1962 par référendum, visait à faire du président l'homme de la nation, clef de voûte des institutions, au-dessus des partis et du parlementarisme. Une première phase de la Ve République, jusqu'en 1981, voit des présidents qui sont peu ou prou de grands technocrates — De Gaulle avec sa légitimité historique, Pompidou et Giscard à la tête de formations politiques — mais tous au-dessus du marécage partisan. L'élection de François Mitterrand ouvre une deuxième phase, celle de l'alternance, où la présidentielle se branche davantage sur les partis, dans un cadre bipartisan : un mouvement de pendule entre gauche et droite. Les primaires socialistes, inspirées notamment par Terra Nova, visaient à réoxygéner ce système en élargissant le corps électoral au-delà

des militants, tant les partis s'étaient affaiblis.

Ce bipartisme a reçu deux coups de couteau majeurs. D'abord, la qualification de Jean-Marie Le Pen au second tour en 2002, qui montre que l'alternance est dérégulée et qu'un troisième acteur peut s'imposer. Ensuite, l'élection d'Emmanuel Macron, surgissement d'un candidat centriste agrégeant des soutiens de gauche et de droite. On aurait pu penser qu'il inaugurerait une troisième phase stabilisée ; en réalité, la décomposition s'est poursuivie. Cette multiplication des candidatures en est une conséquence lointaine, liée à ce que Pierre Martin appelle la fragmentation politique, propre à l'ensemble des démocraties occidentales : au lieu de deux grands partis à 40 %, on a désormais une multitude de formations à 7, 8 ou 15 %.

Dans ce contexte, la prolifération des candidatures n'a rien d'étonnant, d'autant que les cadres partisans ne tiennent plus. On assiste à des primaires sauvages, arbitrées par l'opinion et les médias, qui se déroulent à ciel ouvert. Dans l'espace social-démocrate, on compte plusieurs candidatures, au Parti socialiste et en dehors ; au centre droit et dans l'ancien bloc présidentiel, on en trouve aussi plusieurs. Mais au fond, ce n'est ni très grave ni très important. Le paradoxe, c'est que cette profusion coexiste avec un unique inducteur de vote en 2027 : le vote utile. D'un côté, un bloc électoral en faveur du Rassemblement national, solide, granitique, qu'il est illusoire de penser pouvoir désagréger — l'idée de capter ces voix, comme en 2007, me paraît erronée. De l'autre, des électeurs qui, dès le premier tour, chercheront le candidat le mieux placé pour battre le RN au second. Il y a donc quelque chose de cocasse à voir des dizaines de candidatures potentielles, alors que le débat structurant reste, plus que jamais, « *pour ou contre le Rassemblement national* ».

**Nicole Gnesotto :**

Pour prolonger ce que disait Lucile Schmid, il y a quelque chose d'étrange, et de navrant, dans ce foisonnement de candidatures : ce sont en réalité des

candidatures au second tour plus qu'à la présidentielle elle-même. Tout le monde part du principe que le Rassemblement national sera présent au second tour, et pourtant, au lieu d'élaborer une stratégie commune pour déterminer qui est le mieux placé pour le battre, on assiste à une floraison d'ambitions personnelles sans stratégie. On met la charrue avant les bœufs.

Je prends l'exemple récent de la Hongrie : pour faire battre Viktor Orbán après seize ans de pouvoir, la gauche a fait le choix radical de se retirer du scrutin, quitte à perdre tous ses députés, afin d'assurer la victoire de leur candidat. En France, les partis sont incapables d'avoir cette réflexion stratégique sur le meilleur candidat pour battre le RN au second tour. Je nuancerais donc ce que disait David : je ne suis pas certaine que le seul moteur de l'élection soit le vote utile ou le « Front républicain », qui s'effrite. On voit des évolutions, y compris à droite, sur la question des alliances avec le RN. À mes yeux, le véritable inducteur pourrait être la situation géopolitique mondiale, qui, pour la première fois depuis longtemps, pourrait susciter une inquiétude forte chez les Français. Il faut aussi ajouter une raison plus simple à la multiplication des candidatures : l'ambition personnelle. Certains se lancent avant tout dans la perspective d'obtenir un poste ministériel. Et puis il y a l'effet d'exemplarité d'Emmanuel Macron : un candidat sans parti, sans base électorale, sans mandat, qui a réussi à conquérir le pouvoir. Ce précédent, comme ceux de Donald Trump en 2016 ou de Volodymyr Zelensky en Ukraine, alimente l'idée qu'une telle trajectoire est possible, ce qui encourage d'autres candidatures, y compris celles que l'on voit émerger ou circuler aujourd'hui. Mais ce qui me frappe surtout, c'est le contraste entre la pléthore de candidats et la vacuité du débat politique. On demande aux militants, dans les primaires, ou à l'opinion, dans les sondages, de se prononcer sur des personnes dont on ne connaît pas réellement les programmes. Le débat porte moins sur le fond que sur les méthodes : primaire ou sondages, et surtout sur les alliances du second tour — à droite avec le RN, à gauche avec LFI. Tout cela intervient en amont des véritables enjeux. On est face à une crise

démocratique majeure, d'autant plus préoccupante que le monde connaît des bouleversements profonds, dont la classe politique française donne le sentiment de ne pas mesurer pleinement l'ampleur.

**Philippe Meyer :**

Ce qui m'a frappé, c'est qu'il suffit aujourd'hui de se déclarer candidat pour être invité dans les émissions d'information, surtout sur les médias publics, plus encore que sur les médias privés. Au fond, quand on a quelque chose à vendre, le meilleur moyen est encore de se déclarer candidat à la présidence. Je tiens d'ailleurs à annoncer que, pour ma part, je vais songer à me présenter, au nom d'une minorité très longtemps persécutée. Je parle de la minorité des gauchers contrariés, en voie d'extinction, qui n'a jamais été défendue par personne. Et j'espère ainsi être invité sur de nombreux plateaux de télévision ... Je ne ferais que suivre la ligne qui a été tracée par Emmanuel Grégoire qui expliquait que ce n'était pas sa faute s'il y avait des problèmes de pédophiles autour des écoles primaires puisque lui-même avait été violé, ou Gabriel Attal qui explique que ça a été très difficile pour lui d'être Gabriel Attal. C'est aussi un sujet, que cette irruption de la lamentation personnelle à titre d'argument politique.

**David Djaïz :**

Je suis tout aussi navré que vous, mais je suis moins inquiet. Cette multiplication des candidatures tient au fait qu'aucun candidat ne s'impose clairement comme alternative à Marine Le Pen, à Jordan Bardella ou au bloc RN ; chacun se dit donc « *pourquoi pas moi* ». Il va y avoir un processus d'élimination progressive, assez marécageux, qui peut durer jusqu'en janvier ou février, avec des sondages jouant peu à peu le rôle de juges de paix.

J'imagine, par exemple, qu'Édouard Philippe et Gabriel Attal ont un accord, avec une échéance à laquelle l'un se retirera au profit de l'autre. Il y aura sans doute des mécanismes similaires dans l'espace social-démocrate. On peut même

penser qu'un candidat de gauche modérée, s'il est trop distancé, se retirera pour Édouard Philippe, ou l'inverse. Je ne suis donc pas très inquiet sur ce point. Ce qui me frappe davantage, comme Nicole, c'est la pauvreté intellectuelle du projet politique alternatif face au non-projet du Rassemblement national.

**Lucile Schmid :**

Je voudrais revenir sur cette notion de vote utile. On voit bien qu'on *aimerait* voter utile, mais qu'on ne sait plus très bien ce que cela signifie dans cette élection. Et cela tient notamment à une porosité très forte d'une partie des idées de la classe politique avec celles de l'extrême droite.

Sur le front migratoire, c'est à la fois frappant et inquiétant : une grande partie de la droite, y compris Édouard Philippe, qui apparaît pourtant comme centriste et héritier d'Emmanuel Macron, adopte des positions très dures. Cette porosité avec les idées du Rassemblement national est évidente. Dès lors, pour moi, le vote utile ne peut pas être dissocié d'un vote de conviction. Or ce qui frappe aujourd'hui, au-delà du nombre de candidats, c'est *l'effacement* de la conviction politique chez beaucoup d'entre eux.

Deuxième point, les règles du jeu. Philippe le soulignait : il suffit presque de se déclarer candidat pour exister médiatiquement. On voit même des figures comme Dominique de Villepin présentées comme des candidats de gauche, ce qui est révélateur. Et ces règles du jeu, notamment médiatiques, tendent à favoriser ceux qui disposent déjà d'un socle solide, comme le Rassemblement national ou Jean-Luc Mélenchon, tandis que le reste apparaît comme un ensemble désordonné. La question devient alors celle du rôle des médias dans la structuration du débat : comment, dans cette configuration, organiser une campagne qui permette réellement de clarifier les enjeux ? C'est une responsabilité qui incombe aux journalistes comme aux régulateurs.

**Marc-Olivier Padis :**

Une remarque sur deux points évoqués par Nicole. Sur l'exemple hongrois, on peut souhaiter des retraits de candidats, mais cela intervient plutôt en fin de processus. À ce stade, c'est beaucoup trop tôt : on est encore dans une phase où chacun fait son tour de manège avant de se retirer.

En revanche, je ne partage pas complètement l'idée d'une absence de débat de fond. Il y en aura sans doute, sauf si l'on se dirige vers une campagne essentiellement structurée par le rejet du Rassemblement national, comme l'évoquait David. Dans ce cas, le débat d'idées serait effectivement appauvri.

Mais il existe déjà des éléments programmatiques sur la table : le Rassemblement national a annoncé vouloir organiser un référendum pour s'affranchir de certaines règles juridiques, qu'elles relèvent de la Constitution, du droit européen ou des traités internationaux, avec des modifications importantes de la Constitution. De son côté, La France insoumise propose une constituante, avec des conséquences institutionnelles encore incertaines. Ce sont des orientations majeures qui appelleront nécessairement un débat.

**Nicole Gnesotto :**

Je suis d'accord sur le fait qu'il existe des éléments programmatiques chez les extrêmes, mais chez les partis dits républicains, il n'y a pas de programme structuré. Cela me fait penser à Mme Pernelle du *Tartuffe*, arrivant chez son fils Orgon, s'alarme de l'état de la maison en disant qu'on n'y respecte plus rien, que chacun parle haut, et que tout cela ressemble à la cour du roi Pétaud.

**David Djaïz :**

Je crains, Lucile, que tu ne t'avances un peu en affirmant que tu voteras pour tes convictions au premier tour. S'il existe un risque de second tour entre Jean-Luc Mélenchon et Jordan Bardella, avec à la clef une possible victoire de Bardella, tu

verras que nous serons nombreux à voter dès le premier tour pour le candidat qui nous semblera le mieux placé pour battre le Rassemblement national au second tour.

# QUE PEUT ESPÉRER LE LIBAN ?

## Introduction

---

### Philippe Meyer :

Les hostilités entre Israël et le Liban ont redémarré le 2 mars avec la violation du cessez-le-feu en vigueur par le Hezbollah, pro-iranien, en représailles à l'offensive israélo-américaine contre l'Iran. Depuis, la riposte de l'Etat hébreu a fait plus de 2.400 victimes au Liban, dont de nombreux civils et plus d'un million de déplacés.

Sous l'égide des Etats-Unis, des rencontres ont eu lieu le 14 avril à Washington entre représentants libanais et israélien, alors que les deux pays sont toujours officiellement en guerre depuis 1948. Après six semaines de combat, un cessez-le-feu a été annoncé unilatéralement par Donald Trump, le 17 avril. Ces pourparlers ont été aussitôt critiqués par le Hezbollah. Alors que la milice a assuré qu'elle gardait, pendant ce cessez-le-feu, « *le doigt sur la gâchette* », l'exécutif libanais marche sur des œufs. S'il s'est engagé à assurer le désarmement du mouvement, son armée s'est bien gardée d'agir contre la puissante milice alliée de Téhéran, aux capacités militaires bien supérieures. Le sud du Liban, aujourd'hui bastion du Hezbollah, est un point de fixation stratégique de l'Etat hébreu et de ses pères fondateurs depuis plus d'un siècle. Le 19 avril, l'armée israélienne a publié une carte montrant une zone tampon le long de la frontière, qui rappelle la longue occupation israélienne du sud du Liban de 1982 à 2000. Cette « *zone de défense avancée* », délimitée par une « *ligne jaune de démarcation* », est similaire à celle tracée dans la bande de Gaza après le cessez-le-feu d'octobre 2025. Les militaires israéliens y procèdent en outre à des destructions systématiques des habitations, à l'image de ce que Tsahal fait

dans la bande de Gaza. Désormais, l'armée israélienne interdit aux Libanais d'entrer dans cette « *zone de défense* » qui couvre 6 % du pays. L'occupation israélienne du territoire libanais risque de galvaniser les sympathisants du Hezbollah, alors que la décision du mouvement d'entrer en guerre avait été largement critiquée y compris parmi ses soutiens traditionnels.

Un nouveau round de négociations entre diplomates libanais et israéliens s'est déroulé le 23 avril dans la capitale américaine. À moyen terme, les deux pays partagent des intérêts : que le cessez-le-feu soit prolongé pour bâtir les conditions d'une paix durable, qui respecte à la fois l'intégrité territoriale du Liban et désarme le Hezbollah. Ce désarmement doit être orchestré par le Liban et lui seul, afin d'éviter une confrontation avec le parti chiite et de risquer d'entraîner le pays, où cohabitent communautés chiites, sunnites et maronites dans une guerre civile, fait-on valoir à Paris. À l'issue des pourparlers Donald Trump a annoncé une prolongation de trois semaines du cessez-le-feu entre les deux pays. Les parties ont toutes salué des discussions « *historiques* » mais la presse régionale rappelle qu'en l'absence du Hezbollah autour de la table, une paix durable reste illusoire.

## Kontildondit

---

### Nicole Gnesotto :

Associer « *espoir* » et « *Liban* » relève presque de l'oxymore tant la situation paraît verrouillée, comme frappée d'une fatalité de guerre, de corruption et de malheur. Cette impression tient d'abord au fait que le Liban est le point de convergence des grands conflits du Moyen-Orient. Le conflit israélo-palestinien s'y inscrit depuis 1948, avec l'accueil de centaines de milliers de réfugiés palestiniens, puis l'installation des fedayin après la guerre des Six Jours. S'y ajoute la guerre civile syrienne, depuis 2011, qui a conduit un pays de six millions d'habitants à accueillir environ 1,5 million de réfugiés syriens, bouleversant profondément son équilibre social. Enfin, le conflit israélo-iranien s'y projette à travers le Hezbollah, né en 1982 et devenu un proxy majeur de Téhéran. Dans ces conditions, une paix durable au Liban supposerait une accalmie sur ces trois fronts, ce qui laisse entrevoir un horizon lointain.

La seconde raison de cette fatalité tient à la faiblesse structurelle de l'État libanais, presque un État failli dès l'origine. Depuis la Constitution de 1926, le système confessionnel répartit rigidement les postes : président maronite, Premier ministre sunnite, président du Parlement chiite. Or l'équilibre démographique a profondément changé, sans que les institutions s'adaptent. Ainsi, la proportion entre chrétiens maronites et musulmans s'est inversée. Ce système bloqué irrigue toutes les structures, y compris l'armée, où la présence de nombreux chiites rend inenvisageable une confrontation avec le Hezbollah sans risquer une guerre civile. Le désarmement de cette milice apparaît dès lors comme la seule issue théorique, mais il est impraticable : ni l'armée libanaise ne peut s'y résoudre, ni Israël ne doit s'en charger sans aggraver le conflit — chaque intervention ayant plutôt renforcé le Hezbollah —, ni le mouvement lui-même ne renoncera aux armes sans un bouleversement du régime iranien. Cette

configuration enferme le Liban dans une forme de fatalité.

Dans ce contexte, les espoirs sont fragiles mais identifiables. Le premier est le maintien de la souveraineté, condition de toute réconciliation. Or celle-ci est aujourd'hui compromise par la situation dans le sud du pays, où des zones ont été vidées de leurs habitants et largement détruites, dans une logique qui s'apparente à une appropriation du territoire, en violation du droit international. Le second espoir réside dans le refus d'un face-à-face déséquilibré entre le Liban et Israël. Les négociations actuelles placent les autorités libanaises en position de faiblesse. D'où la nécessité d'un engagement accru de l'Union européenne, avec un rôle moteur de la France, pour ne pas laisser le Liban seul. L'Europe a manqué une occasion en ne suspendant pas son accord commercial avec Israël, mais cette position pourrait encore évoluer.

**Marc-Olivier Padis :**

Nicole a dressé un tableau très complet, je me limiterai à deux points. Le premier, c'est la capacité du Hezbollah à renaître, qu'on sous-estime sans cesse. Après le 7 octobre, dès le lendemain, le Hezbollah lançait des missiles contre Israël au nom d'une « *guerre de soutien* » à Gaza. La riposte israélienne a été immédiate : en septembre 2024, une opération spectaculaire avec des pagers piégés a éliminé plusieurs cadres, puis des frappes ciblées ont atteint Hassan Nasrallah et une quinzaine de dirigeants importants. Les Israéliens ont alors pensé avoir durablement affaibli le mouvement, mais il n'en a rien été.

Un accord avait même permis à l'armée libanaise de chasser le Hezbollah du sud du Liban ; pourtant, en quelques semaines, il était de retour, avec des capacités reconstituées, des financements réactivés. Cela montre les limites de la stratégie israélienne d'éradication du Hezbollah. Il ne peut pas y avoir de Liban sans population chiite, et donc sans une forme de présence politique et militaire qui lui est liée. Les Israéliens ont une expression terrifiante : ils parlent de « *tondre le gazon* » : éliminer régulièrement les chefs en sachant que le mouvement se

reconstitue. Mais cette fois, certains semblent vouloir aller plus loin, « en finir », ce qui pourrait provoquer une catastrophe majeure, voire entraîner le Liban dans une guerre civile et un engrenage extrêmement dangereux.

Deuxième point, les négociations en cours, qui s'articulent entre plusieurs niveaux : États-Unis–Iran d'un côté, Liban–Israël de l'autre. La question est de savoir si ces dossiers sont liés ou séparés. L'Iran souhaite les lier, ce qui est logique puisqu'il utilise le Hezbollah comme levier régional. Israël, au contraire, cherche à dissocier les deux fronts et se dit prêt à des négociations directes avec le Liban, même si celui-ci ne le reconnaît pas officiellement. Le Liban, de son côté, tente de se détacher du front iranien, pour préserver sa souveraineté et ouvrir la voie à un dialogue, tandis que le Hezbollah défend l'unité des fronts et s'oppose à toute négociation bilatérale.

Reste la position américaine : Donald Trump cherche manifestement un *deal*, mais s'agit-il d'un accord global ou de deux accords distincts ? Peut-il imposer un cessez-le-feu durable au Liban en exerçant une pression sur Israël ? C'est, à ce stade, la question ouverte.

### **Lucile Schmid :**

Sur ce que vient de dire Marc-Olivier, il faut d'abord rappeler que Donald Trump ne connaissait guère le Liban et que toute la complexité institutionnelle et communautaire décrite précédemment lui échappait largement. Il a d'ailleurs affirmé pendant plusieurs semaines qu'il n'en avait rien à faire, avant de découvrir brutalement, après les frappes israéliennes du début avril et la mort de centaines de Libanais, la réalité du pays. Cela n'incite guère à la confiance dans sa capacité à prendre en compte le sort du Liban ...

Sur la question de savoir s'il faut disjoindre ou non les négociations, la difficulté majeure tient au Hezbollah. On peut vouloir séparer les dossiers, mais dans les faits, c'est impossible. Depuis la fin des années 1970, le Hezbollah a progressivement investi l'ensemble de la vie libanaise : il est présent au

Parlement, il dispose d'une force armée, et il mène des actions violentes. Dès lors qu'il structure à ce point la vie politique, institutionnelle et quotidienne du pays, comment envisager de dissocier les enjeux ? D'autant que, depuis l'élimination de son chef historique en 2024, il s'est encore davantage rapproché de l'Iran, au point que l'influence iranienne paraît désormais au cœur même du système libanais.

Le Premier ministre Nawaf Salam, juriste respecté, était arrivé avec deux objectifs : restaurer l'État de droit et désarmer le Hezbollah. Les événements montrent la difficulté de la tâche, puisque le Hezbollah a engagé unilatéralement le Liban dans la guerre. Cela confirme à la fois la pertinence de l'implication française, que souhaite Emmanuel Macron, et ses limites face à la position israélienne. La question reste celle du rôle que les États-Unis accepteront de jouer et de leur capacité à laisser une place à d'autres acteurs, notamment la France.

Par ailleurs, au sud du Liban, les opérations israéliennes prennent la forme d'une guerre sans merci : destructions de villages, victimes civiles, logique comparable à celle observée à Gaza, avec une imbrication étroite entre combattants et populations civiles, notamment à travers la question des tunnels. Dans ces conditions, la question devient : comment protéger les Libanais ? Cela suppose une implication réelle de la communauté internationale. La FINUL elle-même a été touchée, avec des pertes parmi ses membres. On ne peut pas laisser le sort du Liban se jouer dans un tête-à-tête entre Israël et le Liban, arbitré par Donald Trump.

### **David Djaïz :**

Pour comprendre la situation actuelle au Liban, il faut repartir du 7 octobre, événement fondateur. Après cette abominable tuerie, le gouvernement israélien, dans un mélange de fureur, d'humiliation, de survie existentielle, mais aussi d'opportunisme politique et de suprématisme ethnique, s'est engagé dans une

opération de restructuration de la carte du Moyen-Orient. Il y a eu les coups portés au Hamas, au prix de la destruction quasi totale de Gaza, ceux portés aux Houthis au Yémen, mais le coup le plus important, avant même l'Iran, a visé le Hezbollah, considéré comme la branche occidentale (au sens géographique) de l'axe de résistance iranien.

Le Hezbollah représentait une menace d'une autre ampleur : 150.000 roquettes, une capacité militaire considérable, adossée à la profondeur stratégique syrienne et iranienne. La mort de Nasrallah et la décapitation d'une partie de son état-major ont constitué un choc réel. Le Hezbollah ne reconstituera pas facilement ses capacités. Il y a là une incontestable victoire tactique, mais elle s'est accompagnée d'une immense défaite stratégique et morale.

Stratégique, parce qu'Israël apparaît plus que jamais, dans les opinions arabes et perses, comme un ennemi existentiel. Morale, parce qu'il est devenu l'un des pays les plus détestés au monde, ce qui fragilise aussi les communautés juives à l'étranger, avec une résurgence de l'antisémitisme, y compris dans des pays traditionnellement favorables comme les États-Unis, où l'opinion évolue, y compris chez les Républicains.

Dans ce contexte, le Liban est pris dans une véritable tragédie. Après la mort de Nasrallah, une fenêtre s'était ouverte : pour la première fois depuis des décennies, le pays pouvait espérer s'émanciper de l'emprise du Hezbollah. Le gouvernement de Nawaf Salam apparaissait solide, des réformes étaient engagées, notamment sur le secret bancaire, et une tentative de reconstruction d'un État de droit était en cours. Or, au moment même où cette dynamique se dessinait, Israël a lancé une guerre de destruction dans le sud du Liban, le long de la « *ligne jaune* », au sud du fleuve Litani. Cette stratégie dépasse la neutralisation du Hezbollah : elle s'inscrit aussi dans une logique d'extension territoriale et de politique de la terre brûlée, transformant la zone en *no man's land* par la destruction systématique des infrastructures et des habitations.

Il y a là une véritable tragédie : alors même que l'emprise du Hezbollah se

relâchait, que l'opinion libanaise commençait à s'en détacher et que des bases de reconstruction existaient, cette intervention réinstalle le chaos. La question centrale devient celle du sud du Liban, majoritairement chiite, économiquement marginalisé : peut-il être intégré à un projet national libanais ? Le Liban peut-il se reconstruire à l'abri des interventions israéliennes ? Au fond, l'avenir du pays dépendra de sa capacité à préserver son indépendance et à reconstruire économiquement cette région. Mais, à ce stade, la question même de la survie du Liban est posée.